



JEAN-FRANÇOIS LONGEOT

Sénateur du Doubs

Union Centriste et Indépendants (UCI)

Mandat en cours depuis le 1er octobre 2026 · Attaché territorial principal

CONTACTER

E-mail jf.longeot@senat.fr

Courrier Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

Permanence 15 avenue Edouard Droz, 25000 Besançon · 03 81 82 36 48

En ligne twitter.com/jf_longeot · www.facebook.com/100058128217566 · www.linkedin.com/in/jean-fran%C3%A7ois-longeot-8a6496201

BIOGRAPHIE

Jean-François Longeot, né le 27 décembre 1956 à Reims, est un homme politique français. Il est élu sénateur du Doubs le 28 septembre 2014. Le 7 octobre 2020, il devient président de la commission du Développement durable du Sénat.

Extrait de l'article « Jean-François Longeot » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

79/100

16e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

90 %

47 réunions sur 52

PRÉSENCE EN SÉANCE

53 %

63 jours sur 119

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

28

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

46

dont 7 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

37

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déclaration d'intérêts de ce mandat pas encore publiée par la HATVP.

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES



Vote le plus souvent comme : UCI 97 % · LR 93 % · LIRT 86 %

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des affaires sociales (membre)

DERNIERS VOTES

Abstention · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/jean-francois-longeot/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

